



# Première pétition citoyenne en Europe: le droit à l'eau, pourquoi ?



Meriem Mezdour

Ce projet a émergé de l'étude « Droit à l'eau : le processus de Lisbonne donne-t-il plus de pouvoir aux citoyenNEs? », dirigé par Dres Bélanger (Genève) et Paquerot (Ottawa).



## Introduction

Nous savons tous que l'eau est un bien vital. Lorsqu'on parle de problèmes d'eau, nous avons tout de suite en tête les pays en voie de développement. Par contre, dans plusieurs régions occidentales, telles que l'Europe, certaines personnes n'ont pas accès à une eau potable et ont un système d'assainissement inadéquat. Ceci menace la santé et la vie de million de personnes, surtout celle des enfants et des aînés.

L'Initiative citoyenne européenne permet aux citoyens de se mobiliser sur les questions qui les préoccupent. La campagne Right2Water a été la première initiative européenne à atteindre l'objectif de 1 M de signatures.

De là découle ma **problématique de recherche**:

**Qu'est-ce qui explique que certains pays aient atteint les objectifs dans les délais imposés?**

Nos **hypothèses** sont les suivantes:

- Le débat public sur l'eau, représenté dans les médias, influence les signatures
- La situation de l'eau dans chaque pays expliquerait les écarts de signatures entre les pays.
- Puisque ce sont les syndicats qui étaient au centre de l'initiative, nous nous sommes dit que ça avait rapport avec le taux de syndicalisation.

## Méthodologie

Pour répondre à la question de recherche, nous avons effectué:

Une comparaison de la situation de l'eau dans 5 pays qui ont atteint leur cible (Allemagne, Italie, Espagne, Autriche, Belgique) et dans 5 pays n'ayant pas atteint leur cible (Danemark, Roumanie, Irlande, Bulgarie, Croatie)

- Dans les données officielles
- Dans les médias pour voir s'il y a débat
- Dans les statistiques.

Pour chacun de ces pays, nous avons effectué:

- Une analyse de contenu des médias pour identifier la présence ou l'absence de débat public avant et lors de la circulation de la pétition.
- Notre seuil déterminant la présence de médias = 30 articles journalistiques.

- Une comparaison de la situation de l'eau
- À l'aide de documents officiels.

- Une analyse du taux de syndicalisation
- À l'aide de documents officiels.

## Résultats

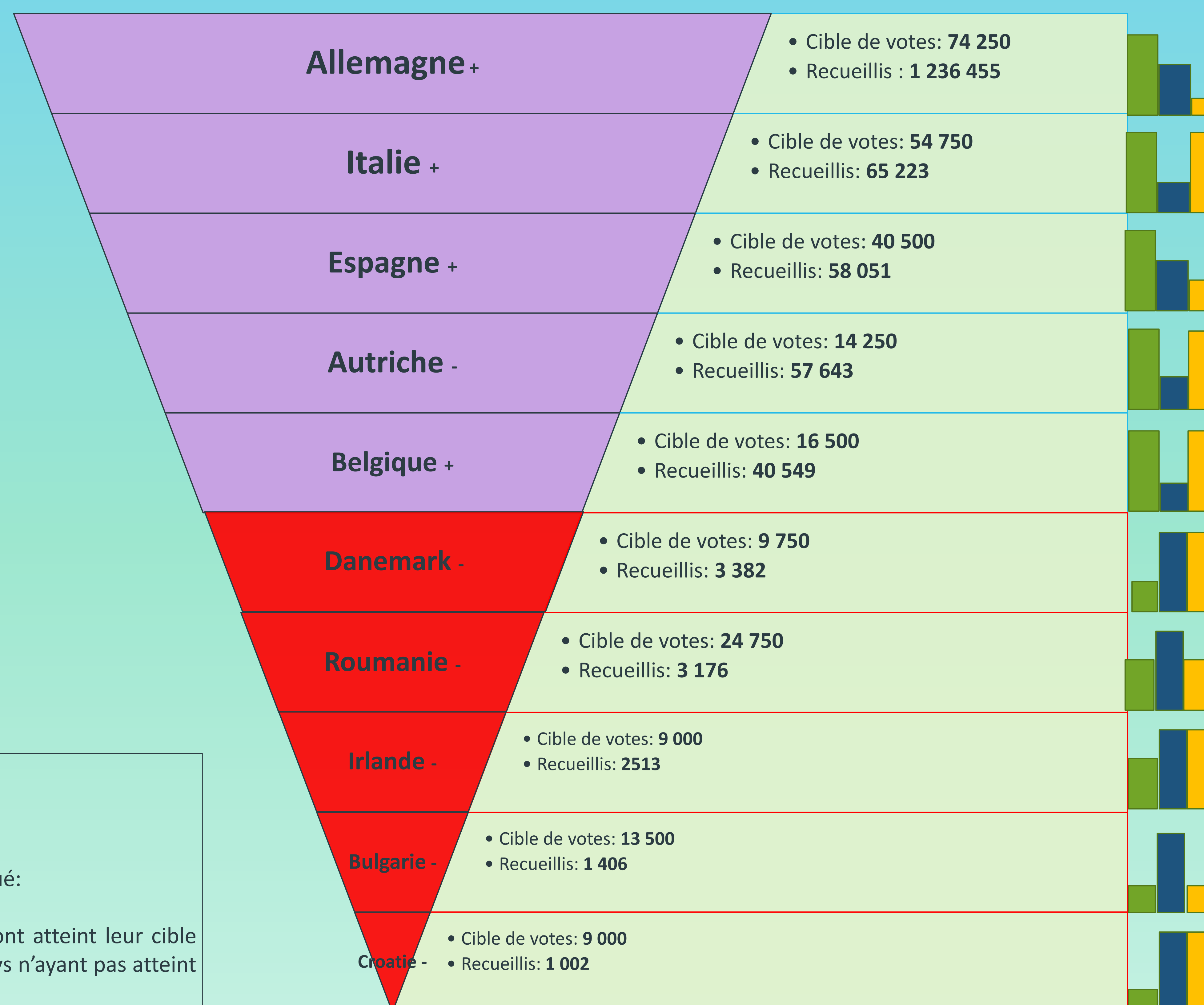
### Légende

- Influence des médias
- Influence des enjeux liés à l'eau
- Influence des syndicats

**Vote à L'Assemblée générale de L'ONU, 2010:**

+ : Oui

- : Abstention



## Conclusions principales

**Les médias VS les problèmes d'eau**

- Ceux qui ont signé la pétition ont des problèmes d'eau moins graves que ceux qui n'ont pas réussi à signer la pétition.
- Le problème le plus récurrent au sein des pays qui ont réussi à faire signer la pétition = la privatisation/augmentation du prix de l'eau.
- Le problème le plus récurrent au sein des pays qui n'ont pas réussi à faire signer la pétition = assainissement/accessibilité de l'eau.
- Les médias jouent un rôle très important de sensibilisation des populations (outil de sensibilisation).

\* Irlande: en cours de recherche nous nous sommes demandé si le débat actuel en Irlande aurait changé le nombre de signatures. Mais nous n'avons pas de moyens pour le vérifier.

**Le taux de syndicalisation**

- Plus dans un pays le taux de syndicalisation est élevé, plus il est facile de mobiliser les gens pour des enjeux sociaux.
- La majorité des pays analysés a un taux de syndicalisation significatif (30 %) (exceptions: Bulgarie, Espagne, Allemagne)
- Par contre, il y a des pays (Espagne et Allemagne) qui ont un taux de syndicalisation inférieur à 30 % et qui ont réussi à mobiliser les citoyens pour signer la pétition.
- Donc il y a des pays plus performants malgré leur bas taux syndicalisation, et vice versa.

\* Les propos de certaines entrevues nous avaient orientés pour l'hypothèse.

**Le vote à l'assemblée générale**

- Le gouvernement de la majorité des pays qui ont réussi à signer la pétition a voté Oui
- Le gouvernement de tous les pays qui n'ont pas réussi à signer la pétition s'est abstenu du vote.

## Remerciements

Je souhaite remercier Dres Bélanger et Paquerot de m'avoir donné l'opportunité de prendre part à leur projet, ainsi que le PIRPC pour m'avoir offert une expérience de recherche inoubliable.

## Références

- « Le droit à l'eau et les constitutions européennes », Rampede, [En ligne] URL : <http://www.rampede.net/implementation/territories/national/europe/constitutions> , page consulté le 20 octobre 2014.
- « L'organisation de la gestion de l'eau dans les pays de l'Union Européenne », Office international de l'eau, [En ligne] URL : <http://www.oieau.fr/oieau/organisation-de-l-eau/en-europe/article/l-organisation-de-la-gestion-de-l-lang=fr> , page consultée le 20 octobre 2014.
- Smets, Henri. *Le droit à l'eau potable et à l'assainissement, sa mise en œuvre en Europe*, (6e Forum mondial de l'eau), Académie de l'eau, France, 2011.
- «Taux de syndicalisation », Organisation de coopération et développement économique, [En ligne] URL : [http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN\\_DEN&Lang=fr](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN_DEN&Lang=fr) , page consultée le 20 octobre 2014.
- Médias consultation disponible sur demande.

